



• Propositions sur la PAC

Le Parti Socialiste rappelle son attachement à la PAC, mais considère qu'elle doit évoluer et être adaptée aux demandes de la société, et devenir également plus juste dans les modes de répartition des soutiens entre agriculteurs et entre régions. Il défend ainsi les principes suivants :

- ✓ Le maintien d'une PAC accompagnée d'outils de régulation
- ✓ L'augmentation des soutiens accordés au développement rural (2^{ème} pilier)
- ✓ La juste répartition des soutiens entre agriculteurs et entre filières de production
- ✓ La mise en place d'une modulation progressive des aides
- ✓ Le plafonnement du montant des aides
- ✓ La participation active des régions dans les orientations de politique agricole
- ✓ Le maintien de la préférence communautaire
- ✓ L'abandon de toutes les restitutions aux exportations

• Propositions sur les retraites agricoles

Le Parti Socialiste rappelle ses préoccupations à l'égard de la situation des retraités agricoles les plus vulnérables et demande au Gouvernement que soient mises en place les mesures suivantes :

- ✓ L'instauration d'un plan quinquennal pour les retraites agricoles avec un engagement ferme et de long terme sur l'avenir du financement du régime des retraites des non-salariés agricoles, suite à l'annonce de la disparition du Ffipsa
- ✓ La généralisation du bénéfice de la RCO aux conjoint(e)s et aides familiaux